

Comment anticiper la transmission de sa ferme ? - préparer son arrêt d'activité en toute sérénité

Pré-requis

Ces formations sont ouvertes à toutes et à tous, que vous soyez à 2, 5 ou 10 ans de la retraite, que vous ayez ou non un repreneur.

Contenu

4 journées de formations pour aborder l'ensemble des sujets clés de la transmission : définir les critères de la transmission, anticiper les questions juridiques et fiscales, estimer la valeur de la reprise, évaluer le montant de sa retraite...

Dates, lieux et intervenants

24 janv 2019 69850 Saint Martin en Haut
09:30 - 17:30 (7hrs)

12 févr 2018 69850 Saint Martin en Haut
09:30 - 17:30

26 févr 2018 69850 Saint Martin en Haut
09:30 - 17:30

18 mars 2018 69850 Saint Martin en Haut
09:30 - 17:30

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

Infos complémentaires



ARDEAR RHÔNE-ALPES
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 19/01/2019

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Gaëlle DESORME
addear.69@wanadoo.fr
ADDEAR 69

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :